



Commune de Plaisance

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 janvier 2023

M A I R I E

D E

PLAISANCE



Le 06 Janvier 2023

Madame le Maire de PLAISANCE

à

Messieurs les Adjoint

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

CONVOCATION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

VENDREDI 13 JANVIER 2023 à 18 Heures 30

à la salle des fêtes

Ordre du Jour :

Approbation du PV précédent

Délibérations

- ✓ Location logement communal de l'ancien presbytère de Mandacou,
- ✓ Présentation du rapport SPANC 2021,
- ✓ Don : encaissement chèque,
- ✓ SMAEP Coteaux Pourpres : Adhésion de 7 communes supplémentaires de la CAB et modification des statuts,
- ✓ Annulation délibération N°36/2022 : achat terrain « la Halte ».

Questions diverses

Le Maire,

CHAPOTARD Christine.

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**, le **TREIZE** du mois de **JANVIER** à 18 heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de PLAISANCE, régulièrement convoqué, s'est assemblé en la salle des fêtes de PLAISANCE, sur convocation du 6 janvier 2023 et sous la présidence de Mme Christine CHAPOTARD, Maire, afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : **10**

Présents : **09**

Etaients présents :

Mme CHAPOTARD Maire.

MM. FRICOT 1er adjoint, ROUCHON 2ème adjoint, PACE 3ème adjoint.

Mmes CAILLARD, PROU

MM. de MONTBRON, LONGUET, SICOT.

Absente excusée : Mme ROUCHON

Procuration :

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 16 novembre 2022.

Délibérations

- ✓ Location du logement communal de l'ancien presbytère de Mandacou.
- ✓ Présentation du rapport SPANC 2021.
- ✓ Don : encaissement de chèque.
- ✓ SMAEP Coteaux pourpres : adhésion de 7 communes supplémentaires de la CAB et modification des statuts
- ✓ Annulation de la délibération 2022-36 (achat du terrain sis à *La Halte d'Eyrenville*).

Affaires diverses.

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30

Monsieur Jean-Marie FRICOT est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du 16 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

2023-01 Location du logement communal de l'ancien presbytère de Mandacou.

Madame le maire expose au Conseil une demande d'un habitant de Plaisance ayant vendu son bien immobilier et cherchant un logement.

Mme le Maire invite le Conseil à se prononcer.

VOTANTS : 09	Pour : 09	Contre : 00	Abstention : 00
---------------------	------------------	--------------------	------------------------

2023-02 Présentation du rapport SPANC 2021.

Madame le Maire donne lecture de la synthèse de ce rapport, précisant que la totalité du document sera disponible pour consultation en mairie ou sur le site Internet de la commune.

Le service du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) regroupe les 25 communes de la Communauté de communes et fonctionne en régie.

Il contrôle 2800 installations, représentant environ 8000 habitants. Les contrôles exercés portent sur

- Bon fonctionnement des installations en service, périodicité fixée à 8 ans.
- Bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière
- Contrôle de conception et d'implantation pour les installations neuves ou réhabilitées
- Contrôle de réalisation pour les installations neuves ou réhabilitées

280 installations ont été contrôlées pour la commune de Plaisance, 22 diagnostics ont été réalisés dans le cadre d'une vente immobilière, ainsi que 7 contrôles de conception-implantation-réalisation.

Le SPANC est financé par le biais de subventions et d'une redevance due par les particuliers, perçue avec le règlement de la facture d'eau pour un montant annuel de 16,25€.

Bases tarifaires des autres prestations du SPANC :

Contrôle de conception et d'implantation	80.00 €
Contrôle de bonne exécution des travaux	100.00 €
Certificat d'urbanisme	40.00 €
Contrôle installations mises hors service	60.00 €
Diagnostics de vente	130.00 €

Mme le Maire invite le Conseil à approuver ce rapport annuel du SPANC.

VOTANTS : 09	Pour : 09	Contre : 00	Abstention : 00
---------------------	------------------	--------------------	------------------------

2023-03 Don : encaissement de chèque.

Madame le Maire explique au Conseil que ce don traditionnel d'un habitant de la commune est consécutif au repas des aînés organisé par la Commune, pour un montant de 50€.

Mme le Maire invite le Conseil à se prononcer sur cet encaissement.

VOTANTS : 09	Pour : 09	Contre : 00	Abstention : 00
---------------------	------------------	--------------------	------------------------

2023-04 SMAEP Coteaux pourpres : adhésion de 7 communes supplémentaires de la CAB et modification des statuts.

Madame le Maire donne lecture de la délibération syndicale du SMAEP relative à l'adhésion de ces 7 communes (La Force, Prignonrieux, Bosset, St Georges de Blancaneix, Fraisse, St Pierre d'Eyraud et Gardonne).

Le changement de statuts concerne la modification du siège du SMEAP, désormais installé dans les locaux de la Communauté d'agglomération de Bergerac.

Mme le Maire invite le Conseil à se prononcer.

VOTANTS : 09	Pour : 09	Contre : 00	Abstention : 00
---------------------	------------------	--------------------	------------------------

2023-05 Annulation de la délibération 2022-36 (achat du terrain sis à La Halte d'Eyrenville).

Madame le Maire informe le Conseil que le devis relatif à la création d'un parking, non goudronné, d'un montant très élevé, amène la commune à sursoir à ce projet.

Madame le maire informe également le Conseil que du fait de l'élaboration en cours du PLU intercommunal, le statut juridique des terrains concernés est susceptible d'évolution.

Mme le Maire invite le Conseil à se prononcer sur cette annulation.

VOTANTS : 09	Pour : 09	Contre : 00	Abstention : 00
---------------------	------------------	--------------------	------------------------

Questions diverses

- ✓ Repas des « aînés ».

Madame le maire donne lecture de lettres de remerciements des habitants.

- ✓ Cambriolage.

Madame le maire fait état d'un cambriolage survenu dans les locaux de l'entreprise de remorques installée à *la Halte d'Eyrenville*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30